

21

21 Français sont morts et 11 toujours portés disparus, après l'attaque du Hamas en Israël, a indiqué hier le gouvernement.

« Ce que nous demandons, c'est pas moins d'union, c'est plus d'union, c'est mieux d'union, c'est une nouvelle union.

PIERRE JOUVET

Le secrétaire général du parti socialiste alors que le premier secrétaire Olivier Faure a proposé un moratoire dans la participation du PS à la Nupes.



Un magasin invite les clients à voler dans ses rayons

Pendant une journée, les clients du magasin Distance, à Paris, ont été laissés libres de voler impunément dans la boutique. Les « voleurs » devaient cependant respecter une condition : réussir à semer le vigile du jour, qui n'était nul autre Méba-Mickaël Zézé, l'un des meilleurs sprinters du 100 m en France. Sur les 76 personnes qui ont tenté de voler dans le magasin, seuls deux ont réussi à échapper au coureur de l'équipe de France d'athlétisme.

L'INSOLITE

TERRORISME. Après l'attentat d'Arras et la mort de l'enseignant Dominique Bernard

L'assaillant écroué, son frère mis en examen

LE JEUNE assaillant ayant poignardé à mort l'enseignant Dominique Bernard à Arras a été mis en examen hier soir à Paris et écroué, quatre jours après l'attaque qu'il avait revendiquée au nom de l'organisation Etat islamique (EI).

Mohammed Mogouchkov, 20 ans, a été mis en examen par un juge d'instruction antiterroriste pour assassinat et tentatives d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste, ainsi que pour association de malfaiteurs terroriste criminelle, a indiqué son avocat, ce qu'a confirmé le Parquet national antiterroriste (Pnat).

Après un débat à huis clos, un juge des libertés et de la détention a décidé de son placement en détention provisoire, comme l'avait requis le Pnat.

« Il est temps de laisser place à l'instruction. M. Mogouchkov décide de s'expliquer et s'expliquera devant les juges d'instruction », a déclaré à la presse son avocat, Me Verlainne Etam Sone. « Il ne ménagera aucun effort pour donner toutes les explications nécessaires à la justice », a-t-il affirmé.

Avant que le huis clos ne soit prononcé par le juge des libertés et de la détention, la presse a pu apercevoir l'assaillant dans le box. Veste grise, cheveux mi-longs tirés en arrière, barbe naissante, il a surpris en souriant aux journalistes qui



→ Quatre jours après l'attaque au couteau qui a coûté la vie à Dominique Bernard au lycée Gambetta à Arras, l'assaillant Mohammed Mogouchkov a été mis en examen hier soir. Son petit frère a été mis en examen.

entraient dans la salle. Puis il a gardé un visage impassible, regard droit, sourcils froncés.

« Volonté d'une transparence »

« Mon client n'est pas formellement opposé à la publicité des débats, il est dans la volonté d'une transparence », a fait savoir son avocat Me Verlainne Etam Sone, avant que le juge ne prononce finalement le huis clos. Après débats, il a été placé en détention provisoire, a précisé Me Verlainne Etam Sone.

Le petit frère de l'assaillant, âgé de 16 ans, a également été

mis en examen hier soir pour complicité d'assassinat et de tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste, ainsi que pour association de malfaiteurs terroriste criminelle, a indiqué son avocat à la presse. Des débats étaient en cours pour décider de son placement en détention provisoire ou non.

Ce jeune frère est suspecté d'avoir « apporté un certain soutien » à l'assaillant, notamment sur « le maniement des couteaux », avait expliqué plus tôt mardi le procureur de la République antiterroriste, Jean-François Ricard devant la presse.

Le Pnat a également demandé la mise en examen d'un de leurs cousins, adolescent de 15 ans, qui aurait été « informé du projet » sans « rien faire pour l'empêcher ».

Les motivations de l'agresseur, qui avait longuement prêté allégeance en arabe à l'EI dans un fichier audio retrouvé dans son téléphone, « ont pu être éclaircies par les déclarations de certains de ses proches, par les propos tenus par lui-même sur place et par une vidéo tenue devant un monument aux morts » avant l'attaque, a précisé Jean-François Ricard en conférence de presse.

Dans cette « courte vidéo », Mohammed Mogouchkov « s'est attaqué de manière répétée aux « valeurs des Français » selon ses propres termes », dans des « propos particulièrement menaçants », a indiqué le procureur.

Dans ses enregistrements, l'assaillant a aussi mentionné son « soutien aux musulmans » en « Irak », en « Asie » et en « Palestine », « mais sans relier son acte directement aux événements récemment réalisés en Israël », a relevé le magistrat.

Selon une source proche du dossier, « il n'y a pas d'éléments rattachés à l'actualité », par exemple aux commémorations de la mort du professeur Samuel Paty il y a trois ans.

100 témoins

Depuis vendredi, 100 témoins ont été entendus et 13 personnes dans son « cercle familial proche » ou ses « relations » ont été placées en garde à vue. Dix gardes à vue ont été levées, dont celle du grand frère de l'assaillant et un détenu radicalisé.

179 saisines

Au total, « 179 saisines du procureur de la République » ont été effectuées pour des incidents lors des hommages lundi aux enseignants Dominique Bernard et à Samuel Paty, a annoncé hier le ministre de l'Éducation Gabriel Attal. « A un moment, la tolérance ça va, la bienveillance, ça va, et le pas de vague, c'est fini », a-t-il martelé.

Enquête sur la sécurité dans les établissements scolaires

Gabriel Attal a réuni hier les organisations syndicales sur la sécurisation des écoles, collèges et lycées, et lancé une enquête auprès des chefs d'établissements et directeurs d'écoles sur ce sujet. D'autres sujets ont été abordés lors de la réunion, dont la question de la protection fonctionnelle des enseignants et celle des élèves qui font l'objet de plusieurs signalements, selon les syndicats.

« Il ne s'agit pas de « bunkériser » les collèges mais de faire en sorte que ça reste des lieux de sérénité où l'apprentissage doit se faire dans les conditions les plus apaisées possibles dans un contexte anxigène.

FRANÇOIS SAUVADET
Président des Départements de France

L'agresseur, un homme « froid » et « inconnu » des mosquées

« Réservé », « froid », « distant » : dans le quartier d'Arras où habitait Mohammed Mogouchkov, qui a revendiqué le meurtre d'un enseignant au nom de l'organisation Etat islamique, ses voisins décrivent un jeune homme mutique, et une famille repliée sur elle-même.

Il habitait la cité HLM « Chateaubriand », excentrée à l'ouest d'Arras avec sa mère, ses frères et ses sœurs depuis plusieurs années selon son voisinage, après avoir habité en Bretagne. « Une famille très spéciale », selon Jean-Philippe, 58 ans, un voisin de palier de cet immeuble défraîchi qui côtoie des pavillons en briques rouges.

« Ils ne parlaient pas, ne disaient même pas bonjour, ils ne voulaient pas prendre l'ascenseur avec vous », souffle le quinquagénaire en survêtement, affirmant que les policiers sont venus interroger tous les voisins dimanche.

Mohammed Mogouchkov, 20 ans, arrêté pour l'assassinat de Dominique Bernard, professeur de lettres dans un collège-lycée qu'il avait fréquenté, marchait « tête baissée », « ne parlait pas », abonde Valérie, une autre voisine.

« Je le voyais juste accompagner sa petite sœur à l'école puis la ramener », témoigne-t-elle, s'inquiétant d'un possible retour dans le quartier de

membres de la famille, les gardes à vue de la mère, la sœur et un oncle ayant été levées.

« Il jouait la terreur »

L'agresseur n'aurait fréquenté aucune des mosquées d'Arras, selon un responsable local. « Il y a deux mosquées et une salle de prière à Arras et personne ne le connaît, il n'est jamais venu », assure le président de la grande mosquée de la ville, Omar Chabani. « Ça n'a rien à voir avec l'islam ni avec les musulmans tout ça », tempête-t-il.

Mohammed, né en 2003 à Malgobek, dans la république russe à majorité musulmane d'Ingouchie, est arrivé en France à l'âge de cinq ans. Fiché pour radicalisation islamiste, il faisait depuis peu l'objet d'une surveillance rapprochée de la Direction générale de la sécurité intérieure. Le père de l'assaillant, fiché S et expulsé en 2018, « était tenant d'un islam radical », selon le ministre de l'Intérieur. Le frère aîné, Movsar, est incarcéré pour sa participation à un projet d'attentat visant l'Elysée.

Outre Mohammed, son frère cadet de 16 ans doit être présenté à un juge d'instruction antiterroriste. Selon un jeune

habitant du quartier, les deux frères s'entraînaient régulièrement dans le petit parc à côté de leur immeuble, « ils couraient, faisaient de la boxe ». « Mais Mohammed ne parlait à personne, il ne disait jamais bonjour, il était très discret, très réservé », témoigne le jeune homme en sweat à capuche, au pied de l'immeuble.

Mohammed Mogouchkov, « c'est un gars qui jouait la terreur », souligne son voisin de palier, se souvenant aussi d'une scène de violences conjugales. « J'étais intervenu à 23 h parce que j'entendais la mère crier, le mari m'a ouvert il a posé une barre en ferraille par terre », raconte-t-il.